



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Service Interministériel de la Communication
des services de l'État
☎ 04 50 33 61 82

Annecy, le 1^{er} février 2015, 16h

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉPISODE NEIGEUX : POINT DE LA SITUATION DIMANCHE 1^{ER} FÉVRIER À 16H

L'épisode neigeux se poursuit en Haute-Savoie jusqu'à demain matin, avec des averses neigeuses en fin de nuit et début de matinée. Ces averses sont susceptibles de causer des perturbations routières et notamment en agglomération.

CIRCULATION

Les mesures suivantes ont été arrêtées :

1) Maintient de l'interdiction des poids-lourds à compter du dimanche 1^{er} février à partir de 22h jusqu'à nouvel ordre.

A partir du dimanche 1^{er} février, les poids lourds de transport de marchandises d'un PTAC supérieur à 7,5 tonnes seront interdits de circulation sur le réseau routier et autoroutier dans les départements de la Haute-Savoie, de la Savoie, de l'Ain et de l'Isère. Un point de la situation sera fait lundi 2 février au matin afin d'évaluer la suspension ou le maintien de cette mesure pour les heures suivantes.

2) Maintien du transport scolaire lundi 2 février, avec des perturbations possibles

Il a été décidé, en concertation avec le conseil général, l'éducation nationale et les gestionnaires de réseaux :

- **le maintien des transports scolaires** dans tout le département lundi 2 février. **Des perturbations ou des modifications de dessertes pourront cependant intervenir en fonction des conditions de circulation** constatées sur le terrain, notamment dans les secteurs exposés ou à risque
- **tous les établissements scolaires seront ouverts normalement** et accueilleront les élèves

3) Consignes générales de prudence

- limitez au maximum vos déplacements
- roulez équipés (pneus neige) et prévoyez des chaînes pour l'accès à certains secteurs de montagne
- modérez votre allure et augmentez les distances de sécurité
- facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes et ne les doublez pas

Il est conseillé de limiter au maximum vos déplacements et de ne pas pratiquer d'activités sportives ou de loisirs en montagne en dehors des pistes balisées.

Les forces de l'ordre pourront, le cas échéant, immobiliser tout véhicule non équipé.

RISQUE AVALANCHES

Fort risque d'avalanches en montagne.

Toute activité hors piste est fortement déconseillée en raison des fortes quantités de neige mobilisables.

Le risques de départ accidentel au simple passage d'un skieur ou raquettiste est généralisé, même à proximité des pistes balisées.

Prévisions météorologiques sur la Haute-Savoie : 08 99 71 02 74 (1,35€ + 0,34€/mn)
<http://www.meteofrance.com>

si vous devez emprunter le réseau autoroutier, consultez
<http://www.atmb.com> et <http://www.aprr.fr>
et tenez-vous à l'écoute de la radio « autoroute info » (fréquence 107.7)
si vous devez emprunter le réseau départemental, consultez
<http://www.inforoute74.fr>

Si vous devez emprunter le réseau national, consultez
<http://www.bison-fute.gouv.fr>

Contact :

Service interministériel de communication des services de l'État
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr

<http://www.haute-savoie.gouv.fr/Actualites/Alertes/Episode-neigeux-intense-en-Haute-Savoie-dernieres-informations>



@Prefet74